

# THE TAIKONAUTS

## RIDER :

**1. Ce RIDER fait partie intégrante du contrat.** Il sera retourné avec celui-ci dûment signé. Aucune modification ne pourra être soumise à l'Artiste moins de 15 jours avant la représentation.

**2. THE TAIKONAUTS** se compose de 4 musiciens et de 2 techniciens.

**3. Contact groupe :** Joël Salle-Credit : 06.89.41.87.79 / thetaikonauts@gmail.com

**Contact son :** Colin Laganne : 06.08.11.66.44 / colin.laganne@yahoo.fr

**Contact lumière :** Manfred Armand : 06.87.78.33.90 / elfred2@yahoo.fr

**4. Le groupe se déplace généralement en camion.**

## 5. SON / LUMIERE / SCENE :

L'Organisateur s'engage à respecter les conditions techniques détaillées dans la fiche technique jointe (patch et plan de scène).

La structure scénique, les systèmes son et lumière devront être montés et patchés à l'arrivée du groupe. Les techniciens locaux devront être présents. La scène devra être conforme aux normes de sécurité en vigueur.

## 6. BALANCES :

La durée d'installation du matériel sera d' 1 heure. La durée des balances devra être d' 1 heure et s'effectuera avant l'entrée du public.

## 7. LOGES :

Une loge propre, confortable et chauffée si besoin sera mise à disposition de l'Artiste à son arrivée. Cette loge doit fermer à clé et la clé sera remise à l'Artiste.

## 8. CATERING :

Merci de prévoir dans les loges 6 serviettes propres, et au minimum 2 bouteilles d'eau gazeuse, 6 bouteilles d'eau minérale, du thé et du café chauds, des fruits secs ainsi que 1 pack de bières Corona et 1 pack de bières Hoegaarden ou Leffe.

## **REPAS CHAUDS :**

Prévoir 6 repas chauds (4 musiciens et 2 techniciens) constitués d'une entrée, d'un plat de résistance et d'un dessert. Il sera accompagné de vin et d'eau minérale.

- Eviter de saler.
- Eviter les fruits de mer, mouton et pintade.
- Pour 1 musicien, pas de poisson ni d'agneau.

Dans le cas d'une arrivée avant 14h, prévoir également le repas du midi pour 6 personnes. Prévoir suffisamment de temps pour manger entre les balances et le concert.

## **9. HEBERGEMENT :**

Le promoteur s'engage à fournir pour 6 personnes hôtel 2 étoiles minimum, calme et proche du lieu du spectacle. L'Artiste ne devra jamais être obligé de libérer les chambres avant 12h00 le lendemain. Les chambres seront équipées de douche et de WC (pas de Formule 1 ou équivalents). Les petits déjeuners devront être payés à l'avance et pouvoir être pris au moins jusqu'à 10h00. Prévoir un parking clos et surveillé.

**11. GUEST LIST :** 6 invités.

## **10. PARKING ET ACCES :**

Merci de bien vouloir nous retourner avec le contrat une feuille de route avec plan d'accès à la salle et au lieu d'hébergement, clair et lisible. Indiquez l'accès coulisse si celui-ci est situé dans une rue adjacente de l'adresse de la salle. Dans le cas où il est possible de stationner sur le lieu de déchargement, il est souhaitable que cet emplacement soit libre à l'arrivée de l'Artiste. Ce parking doit être gratuit. Dans le cas où le stationnement ne peut dépasser la durée du déchargement, merci de bien vouloir réserver une place de parking à proximité ou de demander les autorisations nécessaires.

## **12. ENREGISTREMENT :**

Aucun moyen d'enregistrement audio ou vidéo ne pourra être utilisé sans l'accord du groupe, et ceci sous la responsabilité du promoteur.

**13. PASS :** Prévoir 6 «All Access».

## **14. MERCHANDISING :**

L'Organisateur doit prévoir un emplacement gratuit, éclairé et équipé d'au moins une table et deux chaises ou tabourets à l'intérieur de la salle.

**Merci d'avance de respecter ce rider. Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à nous contacter, nous pouvons convenir ensemble des solutions à adopter.**

Bon pour accord : L'organisateur,